

CHALLENGE D'AUTOMNE 2021

Samedis 2, 16 et 30 octobre 2021

Nom de baptême du bateau		N° de Voile	
Nom du bateau pour la course		Type du bateau	
Nom du skipper		Prénom	
N° de licence		Club	
Adresse du skipper			
Code postal		Ville	
Tél. Portable		E-mail	

Inscription en : IRC = TCC..... Monotypie (si 7 bateaux)

Joindre copie du certificat IRC 2021 ou Osiris Habitable valide Osiris habitable : coef:

J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile de la Fédération Française de Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve (voir Instructions de Course et annexes), notamment du bon respect de la Règle 69 de sportivité – bonne conduite – courtoisie.

Le skipper s'engage à courir conformément aux règles de la classe de la série concourue.

Tous les équipiers devront être licenciés (possibilité de licences journalières) avec certificat médical

Une **liste d'équipage** avec les N° des licences devra être fournie lors de la remise des dossiers course.

INSCRIPTION et PAIEMENT en ligne sur le site SNBSM

Droits d'inscription*

	Un samedi	3 samedis
Bateau membre SNBSM*	35 €	100 €
Non membre SNBSM	40 €	115 €

Est considéré comme membre, un skipper ayant réglé sa cotisation « **Propriétaire » de bateau et licencié à la SNBSM*

Règlement de la régata à l'ordre de la Société Nautique de la Baie de Saint-Malo.

Montant du règlement		Effectué le	
Par	CB <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> Site Internet <input type="checkbox"/>	Signature	